L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
LUNDI, (MATIN,) 7 MARS 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 5 mars.

L'assemblée qui devait avoir lieu à la Bourse samedi dernier pour s'occuper de M. MONROE, ayant été renvoyée pour donner le temps de faire de plus amples préparatifs, aura lieu ce soir, à 7 heures. Quelques personnes qui doivent y assister, ont été invitées à prendre la parole, et on pense généralement que cette réunion offrira le plus grand intérêt ; si la Bourse ne suffisait pas à contenir tous ceux qui voudront y assister, on propose qu'aussitôt après que l'assemblée se sera organisée, elle s'ajourne immédiatement dans un endroit plus convenable.

On a reçu hier, le sac-aux-lettres du brick anglais *Sarah*, venant de Belfast, d'où il est parti le 18 janvier. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pu nous procurer de journaux, mais une personne qui a conversé avec un négociant de cette ville qui en a reçu, nous a dit qu'ils ne contenaient rien de bien important. On disait que Lafitte avait convoqué une assemblée de ses créanciers pour prendre en considération l'état de ses affaires ; que l'armée russe marchait rapidement sur la Pologne, et que même une partie était déjà sur les frontières. En France, on poursuivait avec activité l'organisation de l'armée, pour la mettre sur le pied de guerre. Les cotons étaient en baisse.

—Le courrier de la Mobile, arrivé samedi, n'a pas apporté la malle du Nord.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 6 janvier.

—On écrit de Bayonne :

Un grand mouvement de troupes a lieu, à ce qu'il paraît, dans ce moment, sur la frontière espagnole. Les régimens, qui avaient d'abord reçu l'injonction de rentrer dans l'intérieur, ont reçu contre-ordre et doivent être renforcés. Il paraît que l'intention du gouvernement espagnol, est de former un cadre disposé à agir au premier signal, et qui s'étendra sur toute la ligne. A la bonne heure, et nous quand prendrons-nous enfin quelques dispositions, et songerons-nous, sinon à attaquer, du moins à nous défendre ? Presque toutes nos gardes nationales se trouvent sans armes. La vallée d'Aspe, si exposée par sa position à de fréquentes incursions, a inutilement réclamé jusqu'ici des fusils et de la poudre. Qu'on se hâte. ? Du fer et des cartouches, et nous répondons à nos frères du Nord, que de notre côté des pieds ennemis ne viendront pas souiller le sol de la France.

—Voici la vérité très-positive sur des bruits de Vendée qu'on a essayé de faire courir aujourd'hui. Dans la paroisse de Saint-Jean-du-Mons, peu éloignée de Nantes, un sieur Robert de Chastaigner, accompagné de soixante paysans qu'il avait séduits par de fausses promesses et à l'aide de fausses nouvelles, a voulu s'opposer au départ des jeunes conscrits appelés sous les drapeaux, et rétablir la bannière blanche au lieu des trois couleurs. Le chef de bataillon Langermann, attaché à l'état-major du général Lamarque, en ce moment en mission dans ce pays, a réuni quelques soldats de ligne et a marché sur ces hommes égarés. Il a fallu faire feu ; mais à la première décharge, la troupe s'est dispersée, laissant ses chaussures sur le champ de-bataille. Le lendemain son chef a fait sa soumission par l'intermédiaire même du curé de St.-Jean-du-Mons. Il est aux mains de l'autorité.

—L'ancien gouvernement prenait des résolutions quelquefois si absurdes, que lui-même bien souvent, il était obligé de renoncer aux desseins qu'il avait dispendieusement mis à exécution.

C'est ainsi par exemple qu'en 1816 on le vit faire ériger une école de marine sur les eaux bourbeuses de la Charente, par cela seul que le titre de l'héritier presomptif présentait une allusion puérile au nom de la ville d'Angoulême, près de laquelle on avait établi cette école.

Dix à onze années après avoir fondé cet établissement dérisoire, avec l'or du budget de la marine, on vit le ministère ordonner la destruction de ce monument d'imperitie et de luxueuse servilité. Le vaisseau-école l'*Orion* reçut à Brest les élèves que l'on sentit le besoin d'initier au métier de la mer, comme les anciens élèves de la marine impériale. C'était, disait-on, faire preuve de bon sens que de revenir ainsi sur les erreurs qu'on avait commises. Mais n'était ce pas s'être montré déjà absurde que d'avoir embrasse par basse flatterie, des erreurs impardonnables, en haine de tout ce que le gouvernement impérial avait fait de bon et de sensé ?

Le conseil d'Amirauté plus sage aujourd'hui que les ministres de la Restauration, vient de conseiller au comte d'Argout, d'abandonner l'école d'Angoulême. Un ordonnance du roi supprime cet établissement dont les ruines attesteront long-temps l'imbecillité de ceux qui le firent élever à grands frais. Ne serait-ce pas le cas aujourd'hui d'inscrire sur le fronton de l'édifice, le nom de M. Duboucharge, qui fut comme on le sait, le Trestaillon ministériel de la marine impériale.

Que les écoles de la marine nous donnent donc maintenant de bons officiers de mer comme elles le firent en 1813 et en 1814. Mais que ces écoles cependant n'envahissent pas tout l'avancement d'un corps dont il serait inpolitique de fermer les rangs aux jeunes marins sans fortune. La classe des pilotins et des timonniers a fourni precédemment à la marine, d'excellens officiers. C'est de ces bas grades, que se sont élevés à la hauteur des plus belles réputations, les Duperré, les Hamelin, les Bouvet, les Lucas, les Roussin et les Dufresne. Pourquoi ne deciderait-on pas que le tiers des places d'aspi-ans sera reservé aux jeunes marins sertant des écoles gratuites d'hydrographie ouvertes dans nos ports de mer ? Une école préparatoire ne doit pas être une pépinière exclusivement privilégiée, aux depens de toute l'armée navale.

—On lit dans le *National :* Le traitement de 30,000 fr. fait aux cardinaux français vient enfin d'être supprimé. Le gouvernement, par cette sage mesure, venge la France de la défection honteuse de ces prélats, et de leur fuite précipitée à l'étranger après les évenemens de juillet. Le cardinal de Latil, restaurateur de la sainte ampoule, est en Angleterre ; le prince de Croï parcourt l'Allemagne ; le cardinal de Rohan se rend à Rome après un voyage en Suisse ; leur absence autorise le ministère à faire saisir leur temporel, jusqu'au retour de ces évêques dans les siéges qu'ils ont abandonnés.

"Les riches traitemens payés hors de France doivent attirer l'attention du gouvernement ; ceux de Rome appellent surtout une prompte réforme.

"M. de Retz, auditeur de rote, reçoit pour cette sinécure, 20,000 fr. chaque année. M. de Retz mérite peu, par ses principes, les faveurs du gouvernement français : sa maison est ouverte à tous les ennemis de la France ; il est dans l'intimité de M. de Blacas, ministre accrédité de Charles X. Quels avantages retirent, d'ailleurs, les Français, de ses ménagemens ? Avant de perdre son ancienne renommée, la rote était, dans l'ordre judiciaire, ce que, dans l'ordre politique, le conseil des amphictions était pour la Grèce ; les étrangers mêmes la prenaient pour juge. Il semblait juste alors que chaque nation payât et fournît son contigent; mais depuis trois cents ans les souverains d'Italie se sont affranchis de cette espèce de tribut ; la rote ne sert plus maintenant qu'aux Romains. Pourquoi donc la France continuerait-elle à payer les juges des états du pape ? Pie VII fait-il un traitement à nos conseillers en cassation ?

"Les chanoines de Saint Jean de Latran reçoivent chaque année, du trésor français, 24,000 fr. pour le service solennel du 31 janvier, en expiration de la mort de Louis XVI. Le paiement de cette subvention avait été suspendu par la révolution de juillet dernier; mais le ministre des affaires étrangères vient de lever la suspension, et le trimestre de septembre a été payé aux chanoines, à leur grand étonnement. Le tems des chapelles expiatoires est passé.

"Les dames françaises du Sacré-Cœur, établies à Rome par Charles X, jouissent, dans le couvent de la Trinité-des-Monts, d'une dotation de 24,000 fr. fournie par la France ; et lorsque plusieurs de nos villages demandent en vain des établissemens d'enseignement mutuel, 6000 fr. sont destinés à entretenir dans la même ville une école de la Doctrine chrétienne. La France ne peut continuer à salarier, à Rome, ni les dames du Sacré-Cœur, ni les Ignorantins, de qui elle n'attend aucune service.

"Signaler ces abus au gouvernement, c'est avoir l'assurance qu'il les détruira au moment où, pour remplir les vœux de la nation, il est forcé d'entrer dans la voie des économies."

Une dame de l'Opéra montrait ses cachemires à une amie, comme un général romain étalait dans son triomphe les dépouilles des ennemis vaincus. " Celui-ci, disait elle, est anglais, celui-là est russe, cet autre est espagnol ; en voici un suédois.....—Comme l'industrie a fait des progrès ! reprit la novice ; il y a vingt ans que tous les cachemires venaient de l'Inde."

COMMERCIAL.

Extrait du New-Orleans Price-Current, du samedi 5 mars.

LE TEMPS est toujours chaud, agréable, et favorable aux affaires du dehors. Le Mississipi a baissé de 9 pouces, et était hier à 5 pieds 9 pouces audessous de la marque des eaux-hautes.

La navigation des rivières du haut-pays est toujours obstruée par les glaces, et si la place n'etait assez bien approvisionnée en denrées de l'ouest de toutes sortes, le marché serait très-incertain ; les prix, neanmoins, sont à peu-près les mêmes que la semaine passée, à l'exception de celui de la farine qui varie chaque jour.

COTON.—Arrive depuis le 25 du mois dernier, de la Louisiane et du Mississipi 6,061 balles, du Nord Alabama et du Tennessée 5,124, du lac Pontchartrain 1,222, de la Mobile 112, de la Floride 169; en tout 12,685. Expédié en même temps, pour Liverpool 4,945 balles, pour New-York 687, pour Providence (R. I.) 1107, pour Philadelphie 228, pour Baltimore 263, pour Portsmouth (N. H.) 718 ; en tout 7948; ce qui fait une augmentation de 4,737 balles, et nous laisse un approvisionnement de 62,908, y compris tout ce qui est embarqué sur les navires non expédiés depuis le 3 du courant. Les nouvelles decourageantes reçues des marchés européens, la rareté des navires, et la hausse croissante du fret qui en est la consequence, ont été très prejudiciables au marché, qui, comparativement, a langui considerablement cette semaine ; les détenteurs ont réduit leurs prix demandes, à quelque chose audessous des cotes de la semaine passée, et nous établissons maintenant les premières et secondes qualités à ¼ cent audessous de ces cotes. Les Louisiane et Mississipi constituent, comme precédemment, la majeure partie des ventes. Il s'en est fait quelques unes de Nord Alabama et Tennessée, qualités que nous continuons à coter comme la semaine dernière, en remarquant toutefois que nos cotes les plus elevées, 9 cents, s'obtiennent très-difficilement, si ce n'est pour les lots très-superieurs ; des ventes se sont faites à 8¾ cents, et les acheteurs ne se soucient pas de payer davantage.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire.....	7 @ 7½	
Moyen.....	8 @ 8¼	Bonne
Beau.....	8½ @ 8¾	demande.
Bon à beau.....	9 @ 9¼	
Bon à fin.....	9½ @ 10	

SUCRE *sur les habitations.*—Les demandes ont été bonnes cette semaine, quoique limitées aux transactions ordinaires, et sans aucun changement dans les prix, 5 à 5½ cents. Expédié cette semaine, pour Philadelphie 815 bts. et 2 bls., pour Baltimore 547 bts. et 93 bls., pour Norfolk 200 bts. et 27 bls., pour Charleston 24 bts. et 10 bls., pour Savannah 1 bt., pour Providence 10 bls.; en tout 1587 bts. et 142 bls. or

MELASSE *sur les habitations.*—Nous ne changeons rien à nos cotes, 12½ à 14 cents. En ville, un lot de 3 à 400 bques, s'est vendu 18 cents. (bques. comprises), et il s'est fait d'autres moindres affaires, à 18½ à 19 cents. Il n'y a rien de nouveau à dire sur le marché. Expédié cette semaine, pour Baltimore 888 bts. et 317 bls., pour Philadelphie 467 bts. et 16 bls., pour New York 260 bts. et 2 bls., pour Providence (R. I.) 85 bts. et 122 bls., pour Charleston 12 bls., pour Norfolk 143 bls., pour Savannah 41 bts.; en tout 1700 bts. et 712 bls.

TABAC.—La seule transaction dont nous soyons informés, est une vente de 100 bts., à 2¾ et 4 cents, prix qui peuvent être consideres comme les plus eleves, car le hausse du fret au cabotage ($10 par bt.) doit avoir l'effet d'arrêter les ventes. Arrivé cette semaine, 77 bts. Expédié pour Baltimore, 45 bts.

FARINE.—Il se fait des achats considérables pour l'exportation, une partie desquels s'embarque promptemant pour Liverpool, les Indes occidentales, &c. Cet article s'est vendu cette semaine, $4, 62½ à $4, 75, mais les détenteurs demandent maintenant $5, auquel prix nous cotons une vente de 2,000 bls. Arrive durant la saison, 130,000 b's.

PORC.—Aucun changement dans les prix: les demandes ont un peu augmenté, mais elles sont encore limitées.

WHISKEY.—Les demandes ont augmenté et l'approvisionnement en marché à beaucoup diminué : les anciennes cotes, 26 cents le galon, sont encore courantes, quoique on prévoie une augmentation.

BLANC DE BALEINE.—Les dernières ventes ont été 500 caisses Nantucket, à 28½ cents : cet article n'est pas aussi rare maintenant qu'il l'était il y a quelque temps, quoiqu'il ne soit pas encore en abondance. Les *chandelles moulées* sont rares, les dernières ventes se sont faites à 11 cents.

PELLETERIES.—Les peaux de chevreuil *en poil* se sont vendues 13 cents, les *rasées* 18. Les peaux d'ours se sont vendues $3 pièce, celles de loutre de $2 à 3, 50 le lot; toutes sont bien en demandes, et l'approvisionnement est très limité.

PLOMB *en saumon.*—Il n'y a eu aucune vente depuis notre dernier rapport, et nous apprenons qu'il n'y en a point en marché.

Le FRET a encore augmenté depuis l'amélioration annoncé la semaine passée. Les dernières transactions ont été comme suit : farine pour Liverpool, 7s. par bl.; coton ½d. ster. ; pour le Hâvre 2½ cents ; cabotage 1½. Tabac, pour Baltimore, $10 par bt. Sucre, de la côte aux villes du Nord, $6. ; melasse, $6,50 à 7. Il y a du fret en quantité, et on a grand besoin de navires.

ETAT DU COTON.

Existences au 1er. Oct. 1830—balles.		9505
Arrivé cette semaine.....	12685	
Arrivé auparavant.....	185580—198265	
		207770
Exporté cette semaine.....	7948	
Exporté auparavant.....	130914—138862	
Sur place, y compris ce qui se trouve à bord des bâtimens non-expédiés..		62908

ÉTAT DU TABAC.

Existence au 1er. Oct. 1830—boucauts		9170
Arrivé cette semaine.....	77	
Arrivé auparavant.....	1883 —1960	
		11136
Exporté cette semaine.....	45	
Exporté auparavant.....	7718	—7763
Sur place, y compris ce qui se trouve à bod des bâtimens non expédié.		3373

ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENS DE COTON,

Des huit dernières années, du 1er. Octobre 1830 jusqu'à cette date.

ANNÉES.	Arrivés. Balles.	Export. Balles.	Appr. Balles.
1830–31,.....	198265	144862	62908
1829–30,.....	180835	122981	48307
1828–29,.....	129306	89181	44490
1827–28,.....	164728	135872	40026
1826–27,.....	158743	108041	53732
1825–26,.....	90164	65158	28745
1824–25,.....	121683	80898	42268
1823–24,.....	77991	51673	29187
1822–23,.....	82107	58388	35669

ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENS DE TABAC,

Des huit dernières années, du 1er. Octobre 1830 jusqu'à cette date.

ANNÉE.	Arrivés. boucts.	Export. boucts.	Appro. boucts.
1830–31,.....	1960	7763	3373
1829–30,.....	1606	5388	457
1828–29,.....	1312	1544	416
1827–28,.....	1707	5960	2189
1826–27,.....	1866	3184	554
1825–26,.....	720	1182	870
1824–25,.....	2276	1239	1684
1823–24,.....	3891	3099	1444
1822–23,.....	675	885	4155

Exportation des Sucre et Melasse, du port de la Nouvelle-Orléans, depuis le 1er. Octobre 1830, à l'exception de la Mobile, Pensacola, &c.

EXPÉDIÉ D'ICI A	SUCRE. BTS.	SUCRE. BTS.	MELASSE. BTS.	MELASSE. BTS.
New-York,.....	1017	22	6170	1999
Philadelphie,.....	5596	56	801	220
Norfolk,.....	818	47	110	250
Charleston,.....	2087	224	622	774
Baltimore,.....	5261	480	2608	782
Boston.....	1028	19	813	980
Savannah,.....	863	65	161	226
Providence,.....	....	11	203	642
Petersburg (Ve.)..	19	15	....	.....
Richmond, (Ve).	210	..	43	108
Bristol, (R.) ...	....	....	....	.....
Alexandria,.....	32	3	202	89
Portsmouth, N. H.	....	10	....	23
Autres ports,.....	1	31	289	28
TOTAL,.....	26388	1700	11185	9124
Saison dernière,..	11168	300	5951	3618
Saison d'avant,...	11390	1175	11256	3052

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPEDIÉS.

Navire Albree, Gratou, Havre, J Ogden & Co.
Navire Nile, Rockett, New York, Wilmer & Hoard.
Navire Edward, Bonaffee, New York, S C Bell.
Navire Florida, Tyler, New York, J G Stevenson.
Navire John Marsh, Chaves, Liverpool, S Prieur.
Navire Newport, Vaughan, L H Coit.
Brik Catharine, Welsome, Charleston, Capt.
Goel. Frances, Thurger, New-York, Ogden.
Goel. Whole, Wolf, Havana, Thrier & Hoff.
Goel. Washington, Swain, St. Marks, Capitaine.
Goel. Trader, Bunows, Mobile, Capitaine.
Goel. Tampico, Prieto, Tampico, M F Cottgal.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Grampus, de la passe N. E, avec le Phœnix, le United States et l'Hercules—il n'y avait pas d'autre batiment dans cette passe ni en vue, samedi soir.

Bateau de remorque Post-Boy, de la passe du S. O. avait mis en mer les barques Wm. Henry et Martha Ann. Il a remorqué dans le port le navire Plutarch, de Liverpool. Il a fouillé les passes, le 4 dans l'après-midi, et alors il n'y avait pas d'arrivage. Il rapporte en remorque le brick Sarah venant de Baltimore, et le brick Bordois Bernadotte venant de Rio Janeiro.

Navire Plutarch, Johnson, Liverpool, avec un chargement.

Navire Citizen, Hoyt, Liverpool, avec un chargement.

Navire Lycurgus, Collin, de Portsmouth, avec des produits au capitaine.

Navire Asia, Graham, de Liverpool, parti le 8 janvier.

Brick Sarah, Plane, de Belfast, parti le 18 janvier.

Brick Josefa, Granados, de la Havane, à S. Cucullu, avec du café et des fruits.

Brick America, Krolis, de Charleston.
Brick Crawford, Luther, de Charleston.
Brick Henry, Stinson, N-York do. do.
Brick Sardius, Doggett, New York.
Brick Ida,———, Boston.
Brick Phœnix, Quarles, iles Turques.
Brick United-States, Banks, Norfolk.
Goël. Isabella, Cemmyer, Mobile.
Goel. Loretta, Delgrado, Havane, avec un chargement.
Goel. Jalapena, Vigue, de Tampico, avec des espèces.
Goel. Anthony, Cook, Newburyport.
Goel. Empress, Curtis, Baie de Vermillon.
Goel. Clara Fisher, Austin, Havane.
Bateau-à-vapeur, neuf, Cotton Plant, Crane, de Cincinnati.
Bateau-à-vapeur Car-of-Commarce, Glover, de Vicksburg.
Bateau-à-vapeur Planet, Fleishman, des Natchitoches.
Bateau-à-vapeur Fame, Ferrel, de Louisville.
Bateau-à-vapeur Belfast, Jackson, Louisville.
Bateau-à-vapeur Saratoga, Strauze, des Natchitoches.
Bateau-à-vapeur Courtland, Kelly, de Vicksburgh.
Bateau à vapeur Cotton Plant, Crane, de Cincinnati, avec des produits aux consignataires.
Bateau-à-vapeur Coosa, Cairt, Bayou Sarah.
Bateau-à-vapeur Pocahontas, Strong, du Bayou Sarah.

LES soussignés ayant admis Mr. Louis LE BAUX dans leur société, ils continueront leurs affaires sous la raison de *Livaudais, Charbonnet & Co.*

LIVAUDAIS & CHARBONNET.

7 mars—4

TIRAGE DE LA LOTERIE
DES NATCHITOCHES, 4ème. classe,
Qui a eu lieu samedi, à la Bourse,

5 22 12 15.

7 mars J. B. FAGET, Directeur.

LOTERIES
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.
5EME. CLASSE DE 1831.
Le tirage aura lieu le Mercredi 23 de Mars.
GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS.....$ 4
DEMI BILLETS.....2
QUARTS DE BILLETS.....1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET, Directeur.

7 mars

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 8 MARS,
La seconde représentation de
LE JÉSUITE,
OU
LES TROIS FILLES DE LA VEUVE,
Drame nouveau en 3 actes, et en six tableaux, orné de tout son spectacle, par Victor Ducange et G. de Pixéricourt. Suivi de
Le Prisonnier,
OU LA RESSEMBLANCE,
Opéra en un acte, musique de Della-Maria.

Théâtre Américain.

LE DIRECTEUR du THEATRE DE LA RUE DU CAMP, en prévenant le public en général, de l'arrivée du célèbre TRAGEDIEN

CHARLES J. KEAN,

du Théâtre Royal de *DRURY-LANE*, à Londres, se fait l'honneur d'annoncer qu'il a contracté un engagement avec lui, pour NEUF REPRESENTATIONS, durant lesquelles il remplira, dans les tragédies de l'immortel Shakespeare, les roles qui ont assuré les suffrages les plus flatteurs qu'aucun acteur ait jamais obtenus en Europe et en Amerique.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP

AUJOURD'HUI LUNDI, 7 MARS,
Une représentation du
IRON CHEST.
Mr. KEAN remplira le role de Sir Edward Mortimer.

☞ Pour la location des loges s'adresser à Mr. Rowe, au entrée du théâtre. 7 mars

---

CIRQUE.

MR. BAILY a l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'un CIRQUE sera ouvert pour quelques soirées, dans la rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne, et il espère par la nouveauté et le grand nombre de Tours qu'il offrira, mériter l'approbation du public.

Les exercices commenceront par

La Grande Entrée

De huit beaux Chevaux, guidés par MM. Smith et Williams.

M. Creighton chantera une chanson comique.
Tours d'Equitation par toute la troupe. M. Nichols remplira le rôle de *Pâillasse.*
Tours d'Legat exécutés par le petit Joseph.
Gloire ... grosses ... M. Nichols.
Tours d'équitation par le petit Smith, qui sautera sur son louet &c.
Mme. Smith et M. Creighton chanteront un Duo ... .
Exercices d'Equitation par Mme. Williams.
Le ... sera terminé par la scène comique du
TAILLEUR POURSUIVI,
... Mr. Bolton en voyage.
M. Baily remplira le rôle de Billy Button.
☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le spectacle commencera à 7.
Prix d'Entrée ... Une piastre ; enfans et domestiques ... moitié prix.
7 mars—6

LOTERIE
DE L'EGLISE EVANGÉLIQUE
PAYANS DE—Classe No. 12.
D. MALCOLM, *Commissaire.*
Le Tirage ... Mercredi, 9 Mars 1831.

30 N ... —1 *Numéro à tirer.*

PROSPECTUS.

1	LOT	$8000
1	"	3000
1	"	1500
1	"	1200
1	"	1000
1	"	738
6	"	500
6	"	300
6	"	200
156	"	40
156	"	20
624	"	8
7800	"	4

PRIX DES BILLETS :

Billets entiers $40, moitiés $20, quarts $10 ; Livrets de 10 billets entiers $400, ne pouvant ... $16; livrets de coupons ... S'adresser au bureau du DIRECTEUR, rue de Chartres, No. 60.

7 Mars

AVIS.—Le commerce des matières d'or et d'argent, est un objet qui fixe generalement l'attention, soit pour acheter, echanger ou vendre, avec sécurité, les ouvrages composés de ces métaux.

Un professeur du commerce, titré, offre de démontrer cette science en toutes ses parties, et de vendre tous les ustensiles qui composent son laboratoire. S'adresser au bureau de cette feuille.

7 mars—g

AVIS.

ATTENDU que Hubert Treille, shérif et collecteur des taxes de la paroisse de l'Ascension, s'est adressé à moi, demandant que deux effets sous-crits par lui, conjointement avec Antoine Peytavin et Pierre Arrieux, ses cautions, le 25 août 1826, le premier pour la somme de six mille piastres et le second pour la somme de cinq-mille-cent-vingt-cinq piastres ; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Ant. Peytavin et Baptiste Molère, le premier comme Sheriff, pour la somme de six mille piastres, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze-cents, le 1er. février 1827 ; que l'effet souscrit par lui conjointement avec ses cautions, Vareisse Sandy et Baptiste Molère, collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le 17 janvier 1828; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Narcisse Landry et Baptiste Molère, le premier comme Sheriff, pour la somme de six mille piastres, le 23 février 1829, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le—février 1829, et le dernier comme collecteur des taxes, pour la somme de six mille-trois-cents-soixante-huit piastres, le 11 janvier 1830, soient cancelles, rayés et annulés, ainsi bien que les hypothèques qui en résultent :

Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont interessés, d'avoir à déduire par écrit au bureau du secretaire d'etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du present, les raisons pour lesquelles les dits effets et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas rayés et annulés.

Donné sous ma main et le secau de l'état, à la Nouvelle-Orléans le 28 février 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le gouverneur,
GEORGE A. WAGGAMAN,
7 mars—30 Secrétaire d'Etat.

A VENDRE.

VINGT BEAUX CHEVAUX,

Appartenant aux propriétaires de la Menagerie qui est actuellement dans la rue d'Orléans. Parmi ces chevaux il y en a de propres à atter aux voitures, cabriolets, drays, &c., et il y a aussi des chevaux de selle ... sont tous bien dompités. On peut les voir et en connaître les prix, à l'écurie de Mr. Kaye, rue Tchoupitoulas.

N. B. La plûpart de ces chevaux ont été élevés à New-York, et ont passé trois années dans les climats du sud. 3 mars—U

TRAITES SUR PARIS à vendre par
18 jan. V. POUMADE.

POUR BOSTON.

Le superbe brick fin voilier SMYRNA, capitaine Ellis Bradford, est prêt à partir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à STETSON & AVERY.

5 mars. Rue du Camp.

POUR VERA-CRUZ,

On expédiera de suite un bon batiment pour le dit port, s'il se présente un frêt de l'équivalent de 200 barils. S'adresser à

2 mars J. W. ZACHARIE & Co.

POUR CHARLESTON.

On prendra quelque léger frêt pour la goëlette GENERAL GEDDES, capitaine Hague, destinée pour le port susdit.

2 mars J. W. ZACHARIE & Co.

PARA BARCELONA,

El hermoso bergantin PRIMERO DE MAYO, capitan D. Juan Vincent, saldrá para dicho puerto afines de esta semana. Por pasage solamente, teniendo buenos comodidades para passageros, dirijirse á bordo al capitan ó á J. PRATS,

1° de marzo—5 calle Sta. Ana N°. 52

POUR NEW-YORK.

Le beau brick GOVERNOR KING, capitaine J. Kelly, du port de 207 tonneaux et pouvant charger environ 400 boucauts de sucre. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à

1 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot EDWARD BONNAFFE, capitaine Vandyke, double et cheville en cuivre, n'a besoin que de 150 balles de coton pour compléter sa cargaison. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

S. C. BELL.

1er. mars No. 60, rue du Canal

POUR PHILADELPHIE,

Le beau brick, paquebot, ELM, capitaine Mierkens, ayant de bons emménagemens pour les passagers. Pour frêt ou passage, s'adresser à

26 fev J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER—La goëlette fine voilière, doublée en cuivre, ST. THOMAS, cap. Lane, du port de 600 barils, sera prête dans trois jours à recevoir du frêt. S'adresser à bord, près de la Douane, ou bien à

fév STETSON & AVERY.

ON DEMANDE un bâtiment de première classe, du port d'environ 1000 balles, pour un port d'Europe. S'adresser à

26 fév THEOD. NICOLET & Co.

POUR MATAMOROS—*(Par le fleuve.)*

La belle goëlette fine voilière JANE, cap. Mc PEARSON, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, commencera à charger lundi prochain, 28 du court. Pour complément de fret, ou passage, cette goëlette ayant de beaux emmenagemens, s'adresser au capitaine, à bord, ou à

25 fev. J. W. ZACHARIE & co.

POUR BOSTON.—*(Un paquebot.)*

La belle barque PALLAS, capitaine Kelley, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le no. 80, ou à

23 fév. *STETSON & AVERY.*

POUR BOSTON OU PHILADELPHIE.

Le beau brick fin voilier, A 1, GEM, partira sous peu pour un de ces deux ports. Pour frêt, s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue de la Douane, ou à

23 fev A. GURNEY, 62 rue Gravier

AVIS.

ATTENDU que Louis Daunoy, de la Nlle.-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois effets, le premier souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Eugene Macarty, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827 ; le second, souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Jean Guérin, ses cautions, pour la fidèle execution de ses devoirs comme Marshal, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le 20 février 1829 ; le troisième souscrit par lui conjointement avec J. L. Lewis, sa caution, le 21 août 1829, aux mêmes fins que les deux précédents, soient cancellés, rayés et annulles, ainsi que les hypothèques qui en résultent :

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à deduire par écrit au bureau du secretaire d'Etat, dans les trente jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas rayées et annulées.

Donne à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le vingt-sixième jour de février mil-huit-cent-trente-un et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
GEORGE A. WAGGAMAN,
4 Mars—30 *Secrétaire d'Etat.*

COUR DES PREUVES.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

VENDREDI, 18 mars 1831, j'exposerai en vente au domicile de feu Charlotte Morand f. d. c. l. rue Dauphine, entre les rues Toulouse et St. Louis, à 11 heures du matin, les effets mobiliers laissés par la défunte. — Conditions : comptant.

Par ordre de la Cour
5 mars MARTIN BLACHE, *Register.*

COUR DES PREUVES.

Vente par le Register des Testamens.

JEUDI 7 Avril 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Charlotte Morand f. de c. l.—les propriétés et esclaves ci après; Savoir:

ESCLAVES—

Marianne, négresse âgée d'environ 40 ans, cuisinière, bonne domestique, et son enfant Corine, d'environ 9 ans.

Sophie, âgée de 12 ans, enfant de Mariane, ayant la hanche dérangée.

Lise, agée d'environ 11 ans, fille de Marianne.

Pierre, âgé d'environ 16 ans, domestique de maison, bon sujet, fils de Marianne.

PROPRIÉTES FONCIERES—

Une portion de terrain située rue Dauphine entre les rues St. Louis et Toulouse, ayant 25 pieds de face et environ 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Une portion de terrain ci-dessus décrite ayant 30 pieds de face à la rue Dauphine et 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

CONDITIONS :—Les esclaves à 6 et 12 mois de crédit, et les propriétés foncières à comptant et le reste payable en 3 termes égaux à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par L. Férnud, Not. Pub. 5 mars—4 1ps.

ONZE JOURS SEULEMENT !

LE public est respectueusement informé que Messrs. Purdy, Macomber, Carley & Birchard feront positivement la clôture de leur

MENAGERIE
de 15 animaux vivants,

Qui est maintenant ouverte à l'encoignure des rues d'Orléans et Royale, près du Théâtre d'Orléans, dimanche 13 du courant. Ceux qui n'ont pas encore été voir ces animaux feraient bien de profiter de cette occasion, attendu qu'il n'en viendra pas sitôt de pareils. 3 mars

---

DERNIÈRE SEMAINE.

AVIS—Le public de la Nlle-Orléans est prévenu que l'exhibition de PANACONDA et des autres Serpents ne durera plus qu'UNE semaine dans cette ville. 3 mars—0

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.
SUPERBE ENCAN
DE MARCHANDISES FRANÇAISES ET ITALIENNES.

LE jeud